

Tout se passe bien pour ma manifestation !

Prêt de matériel municipal et bons usages le jour J :

Rappel des bons usages pour un événement réussi avec l'aide de votre municipalité.

- Bonne nouvelle : la municipalité peut vous prêter du matériel. Cette mise à disposition est réservée aux établissements publics de la commune de Louhans et aux communes alentours, aux établissements scolaires et aux associations loi 1901 de la commune, œuvrant dans le sens de la création artistique, de l'animation culturelle et de la formation sportive.
- Pour pouvoir bénéficier de prêt de matériel, votre demande doit être effectuée un mois minimum avant la date de la manifestation par mail : reservation@louhans-chateaufrenaud.fr ou par courrier adressé au service logistique à l'adresse postale ci-dessous.
- Par correction, l'annulation de l'emprunt devra être signalée au minimum 3 jours ouvrables avant la date de la manifestation par mail : reservation@louhans-chateaufrenaud.fr ou par téléphone au 03 85 76 75 10.
- Soyez vigilants sur l'usage du matériel ! Toute réparation ou remplacement du matériel rendus nécessaire par la faute de l'emprunteur lui sera facturé à la valeur de de la réparation ou du remplacement.
- Bien sûr, une attestation d'assurance pourra être exigée avant l'enlèvement, selon la valeur globale du matériel prêté. Ceci nous et vous protège.
- Le nettoyage de l'espace public doit être effectif à la fin de la manifestation : le débarassage des encombrants, déchets recyclables et non recyclables sont à votre charge selon les usages habituels préconisés par le SIVOM (www.sivom.fr).
A défaut, la Ville serait contrainte de se substituer à l'organisateur à ses frais.
- Enfin, pour la lisibilité de votre manifestation, vous êtes autorisés à procéder à l'installation de panneaux d'information au maximum 3 semaines avant la manifestation et 1 semaine après. Et ce à raison de 4 panneaux maximum par manifestation sur l'ensemble du territoire communal à répartir au choix sur les axes suivants : rue du Jura - rue du Guidon - rue des Bordes - rue de l'Ecotet - avenue Henri Varlot.

Prêt gracieux de matériel, assurance, nettoyage...
ensemble, créons le succès de votre manifestation
dans les meilleures conditions...

